



**ESA**  
EXPERT & STRATEGY ACADEMY

# CAP Conducteur d'Engins de Travaux Publics et Carrières

## en alternance

**MÉTIER PRÉPARÉ**

**Conducteur d'Engins TP**

### FORMATION DE NIVEAU 3 (CAP)

Diplôme en alternance sur 1 ou 2 ans (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) en fonction des prérequis.

### RYTHME

- ✓ En distanciel : 1 jour / 2 semaines.
- ✓ En présentiel : 2 semaines chaque 3 à 4 semaines.

### DURÉE DES ENSEIGNEMENTS

**455 heures** / an (à titre indicatif).

### OBJECTIFS

- ✓ Lire, analyser, décoder les plans de terrassement et les documents techniques.
- ✓ Conduire des grosses machines, tels les chargeurs, les tombereaux sur pneus ou sur chenilles.
- ✓ Effectuer des tâches de mécanique comme les graissages, le contrôle des niveaux, le changement des équipements.
- ✓ Signaler les anomalies.
- ✓ Suivre la réalisation.

### COMPÉTENCES

Le conducteur d'engins est un ouvrier qualifié chargé de conduire tous types d'engins de Travaux Publics.

Il travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou de chantier au sein d'une entreprise routière, de canalisations, de terrassement ou de carrières. Il a également en charge l'entretien de son matériel.

La validation de CAP Conducteur d'Engins dispense du passage des CACES A, B1, B2, B3 C1 C2 C3 D E F G pour 10 ans.



### SUITES DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- ✓ BAC Professionnel Travaux Publics.
- ✓ BAC Professionnel Maintenance des Matériels.
- ✓ Formation de Perfectionnement.
- ✓ Début de carrière dans les Travaux Publics.
- ✓ Début de carrière dans toutes entreprises utilisant des engins de Travaux Publics.

## ACCÈS À LA FORMATION

### QUALITÉS REQUISES

- ✓ Esprit d'équipe.
- ✓ Attentif & Conscientieux.
- ✓ Précision.
- ✓ Respect des consignes de sécurité.

### APTITUDES

- ✓ Intérêt pour le secteur de la construction et de TP.

### CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Être âgé de 16 à 30 ans pour un contrat d'apprentissage.
- ✓ Diplôme en 2 ans avec dérogation possible de 1 an si déjà titulaire d'un CAP équivalent (exemple : CAP Maçonnerie).

### DÉLAI D'ACCÈS

Entrée en formation la 3<sup>ème</sup> semaine d'août, les entrées hors période sont possibles et étudiées au cas par cas afin de pouvoir respecter les conditions réglementaires et celles du référentiel de l'examen. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

## CONTENU DE LA FORMATION

### ENSEIGNEMENTS

#### GÉNÉRAUX :

- ✓ Mathématiques
- ✓ Sciences-Physiques
- ✓ Langue Vivante Étrangère
- ✓ Français
- ✓ Histoire-Géographie
- ✓ Prévention Santé Environnement (PSE)
- ✓ Éducation Physique et Sportive (EPS)

### ENSEIGNEMENTS

#### PROFESSIONNELS :

- ✓ Sécurité et Réglementation
- ✓ Conduite d'Engins
- ✓ Technologies des matériels
- ✓ Topographie Théorique et Pratique
- ✓ Connaissance des Sols et des Matériaux
- ✓ Entretien des Engins

### ENSEIGNEMENTS

- ✓ Une équipe de formateurs qualifiés.
- ✓ Espaces pédagogiques équipés de matériel informatique.
- ✓ Enseignement pratique sur des plateaux techniques adaptés.



### MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- ✓ Évaluations formatives et sommatives en cours de formation.
- ✓ Examen en fin de formation (épreuves certificatives).
- ✓ Remise d'un certificat de réalisation de formation.



## LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

### CONTACT RÉFÉRENT HANDICAP / MOBILITÉ

Louison PERNELLE  
lpernelle@esa-formations.fr

## VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Pas de validation par blocs de compétences.



## TARIFS

### ✓ CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

L'OPCO prend directement en charge les coûts de formation, selon le niveau de prise en charge indiqué par France Compétences.

### ✓ CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION :

Montant forfaitaire pris en charge par l'entreprise et/ou son OPCO.

## MODALITÉ D'INSCRIPTION

- |   |                          |  |
|---|--------------------------|--|
| 1 | DOSSIER DE CANDIDATURE   | Demander votre dossier de candidature en contactant le CFA au <b>04 48 20 06 53</b> ou par e-mail <b>contact@esa-formations.fr</b>   |
| 2 | ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE   | Réaliser l'entretien téléphonique de positionnement avec notre conseiller pédagogique.   |
| 3 | PIÈCES DEMANDÉES         | Retourner son dossier de candidature du CFA avec les pièces demandées.   |
| 4 | ENTRETIEN DE MOTIVATION  | Réussir l'entretien de motivation en présentiel avec l'équipe pédagogique.   |
| 5 | ENTREPRISE D'ACCUEIL     | Avoir une entreprise d'accueil pour effectuer son apprentissage (le CFA peut vous accompagner dans cette démarche).  |
| 6 | CANDIDATURE : VALIDATION | Valider définitivement votre candidature.  |
| 7 | SIGNATURE DES DOCUMENTS  | Signer le dossier d'inscription et le contrat d'alternance (démarrage du contrat entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 1 <sup>er</sup> septembre sauf dérogation exceptionnelle). |
| 8 | PRÉ-RENTRÉE              | Participer à la réunion d'information de pré-rentree.  |



## LIEU DE LA FORMATION

MONTPELLIER (LE CRÈS) - Salle de Cours  
LUNEL - Pratique Terrain